



Le 23 septembre 2021, mobilisons-nous avec les professionnel.les de l'accompagnement, de l'aide et des soins à domicile !

Plus de 700 000 salarié.e.s exercent dans le secteur du soin, de l'accompagnement ou du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Un salariat à prédominance féminine composé de près de 97 % de femmes, des contrats très souvent à temps partiel subis et précaires dont on parle peu.

Pourtant, la crise sanitaire a montré combien ces salarié.es de l'ombre étaient indispensables, mettant en exergue l'importance de leur travail au service de l'intérêt général.

Malgré des conditions de travail et des salaires déplorables, elles-ils ont été présent.es auprès des personnes âgées, handicapées, bien souvent seules à leur domicile. Mais, faute de reconnaissance et face au mépris des pouvoirs publics, aujourd'hui, les démissions se multiplient.

Epuisement professionnel aggravé par l'obligation vaccinale, de nombreux emplois restent vacants alors que les besoins augmentent.

Les aides publiques coulent à flot en direction de certains qui abusent de paradis fiscaux, 37 entreprises du CAC40 affichent ce 1^{er} trimestre un bénéfice record d'environ 57 milliards d'euros, pendant que les salarié.es du secteur doivent se contenter de cache-misères pour les un.es et d'absolument rien pour un grand nombre !

Il est temps que de véritables mesures soient prises !

Maintenir les personnes en perte d'autonomie à domicile peut être un progrès si cela se fait dans de bonnes conditions.

Cela implique de mettre les moyens humains et financiers pour un accompagnement de qualité avec des professionnel.les formé.es, qualifié.es, reconnu.es et bien traité.es, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

La CGT appellent tous celles et ceux qui peuvent se mobiliser aux côtés des professionnel.es le 23 septembre pour revendiquer :

- Une revalorisation immédiate des salaires et des carrières à la hauteur de l'utilité publique de ces métiers.
- L'augmentation de l'indemnité kilométrique et la prise en charge par l'employeur de tous les frais professionnels, des trajets et déplacements.
- De meilleures conditions de travail avec un recrutement massif de personnel.
- L'amélioration des garanties collectives.

Pour la CGT, il y a urgence à répondre aux revendications des salarié.es et à satisfaire les besoins des populations les plus vulnérables, c'est pourquoi nous revendiquons un grand service public de l'aide à l'autonomie avec une prise en charge par la branche maladie de la Sécurité sociale.

La CGT appelle également à poursuivre la mobilisation avec la journée nationale interprofessionnelle du 5 octobre pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail.

**A St-Etienne, comme partout en France, mobilisons-nous :
Jeudi 23 septembre
Rassemblement 11h00 devant la Préfecture de la Loire**